



Association

Loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association

Dossier de demande de subvention

A rendre au plus tard pour le 28 Février 2026

Veillez cocher la case correspondant à votre situation

- Première demande
- Renouvellement d'une demande

Vous trouverez dans ce dossier :

- Des informations pratiques
- Une demande de subvention
- Une attestation sur l'honneur
- La liste des pièces à joindre au dossier

Informations pratiques

Le dossier comporte :

> **Fiche N° 1 : Présentation de votre association**

Pour recevoir la subvention, vous devez disposer d'un numéro de SIRET et d'un numéro de récépissé en préfecture qui constituera un identifiant dans vos relations avec les services administratifs. Si vous n'en avez pas, il vous faut dès maintenant en faire la demande à la direction régionale de l'INSEE.

Cette démarche est gratuite.

Si votre dossier est une demande de renouvellement d'une subvention, ne remplissez que les rubriques concernant des éléments qui auraient été modifiés depuis la demande précédente.

> **Fiche N° 2 : Résultat du dernier exercice.**

> **Fiche N° 3 : Budget prévisionnel de votre association.**

Vous devez remplir cette fiche si votre demande de subvention concerne le fonctionnement général de votre association. Si vous disposez déjà d'un budget respectant la même nomenclature, il vous suffit de la transmettre sans remplir la fiche à l'exception de la case précisant le montant de la subvention demandée.

> **Fiche N° 4 : Attestation sur l'honneur.**

Cette fiche permet au représentant légal de l'association, ou de son mandataire de signer la demande de subvention et d'en préciser le montant.

> **Fiche N° 5 : Pièces à joindre.**

Merci d'indiquer dans la fiche n° 2 « Résultat du dernier exercice » le montant de la subvention allouée l'année précédente par la Commune et de détailler à quoi elle a servi dans le tableau

1. Présentation de votre association

Pour un renouvellement, ne compléter que les informations nouvelles ou les mises à jour.

Identification de l'association

Nom de votre association :.....

Objet :

Adresse de son siège social :

Code postal : Commune :

Téléphone : Télécopie :.....

Courriel :

Adresse site internet :

Numéro SIRET :

Numéro de récépissé en préfecture :

(Si vous ne disposez pas de ces numéros, voir p 2 « informations pratiques »)

Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association :

(Indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle).

.....

Identification du responsable de l'association

(le représentant légal : le président ou autre personne désignée par les statuts).

Nom : Prénom:

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Identification de la personne chargée du dossier de subvention

Nom : Prénom:

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Renseignements administratifs et juridiques

Date de publication de la création au journal officiel :.....

Votre association dispose-t-elle d'un vérificateur aux comptes ? oui non

Nombres d'Adhérents de l'association payant une cotisation :.....

Nombres de bénévoles dans l'association :

3. Budget prévisionnel de l'association

Dans le cas où l'exercice de l'association est différent de l'année civile, il vous appartient de préciser les dates de début et de fin d'exercice.

NOM DE L'ASSOCIATION :

Exercice Date de début :

Date de fin :

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ANNEE

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Fournitures de bureau		Cotisations	
Licences - Engagement et autres		Ventes diverses	
Assurance		Subventions	
Transport - Déplacements		* Mairie	
Locations		* Conseil Général	
Entretien réparations		* Autres (préciser)	
Publicité, publication			
Frais postaux et télécommunications			
Achat de Matériel		Autres recettes	
Autres dépenses		(organisations loto, repas, etc...)	
(organisations loto, repas, etc.)		-	
-		-	
-			
-			
-			
Frais de Personnel (associatif)		Emplois aidés	
Frais financiers (1)		Produits financiers	
Total Dépenses		Total Recettes	

(1) si emprunt(s), joindre le(s) tableau(x) d'amortissements et préciser s'ils sont garantis par la commune.

L'association sollicite une subvention de €

4. Attestation sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Je soussigné(e),..... (nom et prénom)
Représentant(e) légal(e) de l'association,

❖ certifie que l'association est régulièrement déclarée

❖ certifie exacte et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics.

❖ Demande une subvention de : €

❖ Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée :

Au compte bancaire ou postal de l'association :

Nom du titulaire du compte :.....

Banque :.....

Domiciliation :.....

CODE BANQUE / ETABLISSEMENT	CODE GUICHET	NUMERO DE COMPTE	CLE RIB / RIP

Fait leà

Signature

5. Pièces à joindre à votre dossier

Vous devez joindre :

-Pour une première demande :

➤ Vos **statuts régulièrement déclarés**, en un seul exemplaire

➤ **liste des personnes chargées de l'administration de l'association** (composition du conseil, du bureau.....)

➤ **relevé d'identité bancaire ou postal**

-Pour un renouvellement, quel que soit le montant demandé :

➤ Un exemplaire des statuts déposés ou approuvés de l'association, **seulement s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale.**

➤ La composition du bureau (fonctions) et du conseil d'administration **si elle a changé.**

➤ Le relevé d'identité bancaire ou postal de l'association **s'il a changé**

(Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite « Informatique et libertés », modifiée et Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, dit Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD)

En remplissant ce formulaire remis à la Commune de Grées-sur-Roc, vous autorisez la collecte de Données à Caractère Personnel (DCP) vous concernant (vous et votre enfant -) et leur utilisation dans le cadre de la gestion des subventions communales associatives.

Le traitement de ces DCP, effectué sur la base de votre consentement, est nécessaire pour assurer ces services dans les meilleures conditions.

Ces DCP seront conservées par la Commune le temps nécessaire pour atteindre la finalité de ce traitement. Et dans le cadre du traitement de ces données, sont prises toutes les mesures de sécurité appropriées pour les protéger.

Sauf disposition législative, réglementaire ou décision de justice contraire, l'accès à ces DCP sera restreint aux personnes habilitées à les traiter et le cas échéant aux prestataires techniques dans le respect de la réglementation. En aucun cas, elles ne seront transmises à d'autres tiers.

Conformément aux dispositions du RGPD, vous disposez des droits suivants dans les conditions précisées par ce règlement :

- Droit d'accès aux données, de portabilité-de rectification ou d'effacement de ces données,
- Droit à la limitation du traitement de ces données ou d'opposition à ce traitement.

Pour exercer ces droits ou pour formuler toute autre demande concernant le traitement de ces DCP, vous pouvez contacter par écrit (courrier ou mail), accompagné d'un justificatif d'identité, le responsable du traitement (Maire de la Commune), à l'adresse suivante mairie.greez-sur-roc@sarthefibre.fr et/ou le Délégué à la Protection des Données (Atesart, mail: dpo@sarthe.fr).

Vous pouvez également, si vous le jugez nécessaire, prendre contact avec l'autorité de contrôle compétente à l'adresse suivante : contact@cnil.fr

Je reconnais avoir pris connaissance de ces informations et accepte que mes données soient utilisées aux fins décrites dans le présent texte.

Date :

